

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPERIALE.

DU MERCREDI, 28 JUIN 1797.

Extrait des Nouvelles de Londres, du 14 Juin.
(par la voie de France).

Le lieutenant Hallingsworth est arrivé, hier soir, de Sheernefs au bureau de l'amirauté, avec la nouvelle agréable que les vaisseaux l'*Agamemnon*, le *Standard* et le *Nassau*, tous trois de 64, avec les frégates l'*Iris* et la *Vestale*, avoient filé leur cable par le bout, et s'étoient réfugiés dans la Tamise, où ils sont actuellement mouillés à côté du *Leopard*, qui s'est échappé Vendredi dernier, tandis que le *Mormauib* et le *Lyon*, de 64, et les frégates le *Brillant* et l'*Inspector*, profitèrent également de la marée, remontèrent le Medway, et entrèrent dans le port de Sheernefs. Les vaisseaux qui restent en état d'insurrection, sont le *Sandwich* de 98, l'*Inflexible* de 74, le *Belliqueux* de 74, et le *Crampus* de 50, avec les frégates la *Proserpine*, le *Champion* et la *Thyrsipbine*, outre deux ou trois bâtimens de moindre force.

Dès avant-hier, les équipages des vaisseaux qui se sont soumis avoient arboré pavillon bleu à la tête du mât de mizaine, en signe de leur disposition à se rendre, si on leur accorderoit leur pardon et le paiement de leurs gages; et le lendemain matin, ils avoient envoyé jusqu'à 17 parlementaires à Sheernefs, pour obtenir quelques conditions favorables; mais le commandant les avoit tous renvoyés sans leur faire aucune réponse. Parker ne s'est pas trouvé, Vendredi, à l'assemblée générale des délégués, qui a eu lieu à bord du *Montagne*; il est resté à bord du *Sandwich*.

Une lettre de Sheernefs, datée d'hier, huit heures du soir, et reçue à l'instant, annonce que l'on n'apperçoit plus aucun pavillon rouge dans la rade du Nore, que tous les vaisseaux sont disposés à se rendre, et que s'ils ne sont pas déjà entrés dans le port, c'est faute de vent.

Ce qui confirme cette heureuse nouvelle, c'est que l'on apperçoit un très-grand nombre de navires marchands qui remontent la rivière, et qui ont passé sans avoir éprouvé aucun obstacle de la part des révoltés.

Il est arrivé, ce matin, au bureau du lord Grenville, un exprès avec des dépêches du Directoire exécutif, dont on ignore le contenu.

Suite de Paris, du 19 Juin.

Des lettres de Calais annoncent que M. le marquis de Spinola, ambassadeur de Gènes, est arrivé d'Angleterre en cette ville, la nuit du 13 au 14; il est descendu à l'hôtel de Kingston, et après quelques heures de repos, est parti de suite pour Paris. Suivant les mêmes lettres, il est entré dans ce port un pêcheur anglois avec 18 rebelles et 4 femmes de la flotte du Nore; dans le nombre se trouve un délégué et trois membres d'un comité.

Il n'est point vrai, comme on l'avoit dit, que la compagnie Dijon ait été condamnée à payer à la trésorerie 720 mille liv. en numéraire. L'on ne pend point, disoit le maréchal de Villars, un homme qui a cent mille écus. C'est au contraire la compagnie Dijon qui a gagné son affaire, et qui a obtenu d'être autorisée à payer en numéraire, comme elle en faisoit l'offre, sur le pied de 20 sous par cent liv., les 60 millions qui lui ont été avancés par la trésorerie. Ce jugement n'est qu'un préliminaire dans la cause qui va maintenant être plaidée au fonds. Il est à présumer que la compagnie se tirera tout aussi bien de ce mauvais pas que du premier.

Barbier et Meunier, prévenus de faux témoignage dans l'affaire de Babouf, ont été condamnés à vingt-ans de fers par le tribunal criminel de Loir et Cher.

On trouve dans la *Quotidienne* un article très éloquent sur la nécessité du rappel des prêtres déportés. „La raison et la justice (dit l'écrivain) commencent à triompher. Le serment exigé des prêtres n'est plus regardé que pour ce qu'il est, un acte tyrannique qui n'a eu d'autre objet que de tourmenter la conscience d'une classe d'hommes dont la perte a été résolue, en haine de la religion qu'ils professent. L'opinion, de toutes les parties de la France, s'est insurgée contre cet attentat inouï jusqu'alors, et la voix puissante a retenti dans les deux conseils. Martyrs de la religion, héros du christianisme, rassemblez-vous! Que vos cœurs froissés, brisés par les plus douloureuses angoisses, s'ouvrent à la douce espérance; le tems de la plus horrible des persécutions est passé. Bientôt les légitimes pasteurs, rendus à leurs brebis, prouveront de nouveau au philosophisme confondu qu'ils tiennent leur mission de Dieu même, et qu'il est impossible d'en douter quand après tant de cruautés, de barbaries, d'impiétés et de sacrilèges, on voit la religion catholique sortir aujourd'hui des mains de ses profanateurs et de ses bourreaux, aussi glorieuse et aussi triomphante qu'elle en est sortie sous les Dioclétien, les Julien et sous toutes les puissances de la terre qui avoient conjuré sa ruine.„

Il y a à l'hospice de l'école de santé, rue de l'Observatoire un phénomène digne de toute l'attention et des recherches des médecins et des naturalistes. C'est un anglais, dont les membres se pétrifient partiellement, bien que le sang continue de circuler comme à l'ordinaire dans tout ce qui n'est pas pétrifié.

Le journal des *Hommes libres* prend ouvertement parti pour le Directoire contre le corps législatif; il dit que ce dernier coupe les vivres au pouvoir exécutif. — L'*Ami des Loix* observe malignement que le nouveau tiers n'a point encore prêté serment de haine à la royauté & à l'ararchie.

Le *Déjeune* a imaginé le dialogue suivant entre un rentier et un fournisseur, que tous nos journaux ont répété: — Le Rentier: Comment vous portez-vous? — Le Fournisseur: Comme un royaume; et vous? — Moi, comme la république.

Nos journaux rapportent une lettre de Schaffhausen, en date du 6, où il est dit que la querelle qui s'est élevée entre les françois et les Suisses relativement à la navigation sur le lac de Lugano, a pris un caractère des plus sérieux par la persévérance avec laquelle ces derniers ont soutenu leurs droits. Buonaparte (dit cette lettre) a fait éclater son mécontentement; il a déclaré aux députés helvétiques qu'il voyoit bien que leur pays étoit influencé par les ennemis de la France; que plusieurs cantons a-

voient constamment manifesté leur haine pour la révolution; qu'ils en avoient protégé les ennemis, et que la République avoit bien d'autres griefs à leur reprocher. Il a particulièrement désigné le canton de Berne comme le plus grand ennemi des républicains françois. Il a déclaré que si les états helvétiques ne tenoient une conduite plus amicale envers leurs anciens et fidèles alliés, il enverroit une des colonnes de son armée en Suisse pour les y contraindre par la force..... Cette menace a jetté l'alarme dans plusieurs cantons, et surtout dans celui de Berne. Les magistrats et les riches habitans semblent se préparer à la guerre, et déclarent hautement qu'ils s'enséveliront sous les ruines de leurs villes, avant que d'y laisser pénétrer les françois. Cependant, les Suisses ont envoyé une nouvelle députation auprès de Buonaparte; on espère qu'elle parviendra plus facilement que les premières à l'adoucir.„

Modes — Aux perruques blondes, ont succédé les cheveux noirs relevés en tresse à la manière des Athéniennes. Ces cheveux sont entremêlés de perles et soutenus de bandelettes dorées. Cette simple coëffure, renouvelée des Grecs et des Romains, donne au teint le plus brillant éclat.

— Dans une des dernières séances du conseil des 500, Lemarchand-Gomicourt fait un rapport très burlesque sur les loups. Depuis longtems, dit l'orateur, les loups étoient dans l'usage de dévorer les moutons. (On rit aux éclats). La révolution n'a pas peu contribué à multiplier ces animaux féroces; et pendant que nous étions occupés à conquérir notre liberté, les loups exerçoient leur rage sur les moutons, et sur les hommes même; et le ravage a été par eux porté à un tel point, que si on n'y eût mis fin, les loups auroient été bientôt maîtres de l'intérieur de la république (longs éclats)..... Pendant la circulation du papier-monnaie, les assignats et les mandats ne pouvoient guères être utiles aux chasseurs; aussi l'indemnité qu'on leur donnoit en cette monnaie, n'étoit pas pour eux un appât suffisant pour faire la chasse aux loups. Mais depuis le retour du numéraire, ils se sont remis à la poursuite de ces animaux féroces. En Auvergne il y a eu une grande chasse; les loups ont perdu 500 des leurs, parmi lesquels on comptoit 50 louves, 118 louveteaux bien disposés à suivre les errements de leur famille. (On rit).

Le rapporteur propose d'accorder aux chasseurs louvetiers 50 liv. par chaque tête de louve pleine, 40 liv. pour un loup, 20 liv. pour un louveteau et 150 liv. pour un loup enragé. — Impression et ajournement.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 21 Juin.

Hier, les colporteurs crioient dans les rues : *Détails de la séance orageuse du conseil des 500, des députés qui se sont pris au collet &c.....* En effet cette séance (du 19) a offert un mouvement tel que la convention nationale n'en présentait jamais de plus vif. Ce fut la résolution (relative à la trésorerie) prise la veille sur la motion de Gilbert, qui y donna lieu. La forte minorité qui s'y étoit opposée avec une opiniâtre résistance, renouvela l'attaque avec plus de chaleur encore. Voici un précis de cette discussion.

Leclerc (de Maine & Loire) prend la parole: Il seroit dishonorant, dit-il, pour le corps législatif de maintenir une résolution emportée de lassitude, dont les motifs ne sont point connus, qu'on n'a pu discuter, dont on n'étoit point prevenu, qu'on a présentée à la fin d'une séance, & précisément un jour où l'on fait que beaucoup de membres s'absentent. (Maillard & Job Aimé s'écrient: Tant pis pour eux). Le public a conçu de justes inquiétudes; il voit s'élever une lutte scandaleuse entre le Directoire & la commission des finances. . . . — Vauvilliers interrompt à l'instant, & demande le rappel à l'ordre. Une foule de membres se lèvent en s'écriant que Leclerc a raison, & ils montent à la tribune pour le soutenir. . . . La tribune est à l'instant assiégée par les deux partis. Maillard (de la Somme), Delahaye, Duplantier, Couchery, Vauvilliers, Henry Larivière sont d'un côté; Malès, Chollet, Pérez, Guillemardet, Savary, Bayoul sont de l'autre. L'agitation du conseil est à son comble. Leclerc, entouré de toutes parts, ne peut être entendu. . . . La voix du président Pich-gru est étouffée; deux membres, Malès & Delahaye, se saisissent à la gorge; les cris à l'Abbaye ne les engagent point à se séparer. Le président se couvre. Ce n'est qu'après un long tumulte que Leclerc peut être entendu. — Je déclare avoir besoin dans cette affaire d'être éclairé par une discussion solennelle, & ne point consentir un décret qui ne peut être considéré que comme un acte *ab irato*, que comme une affaire de parti dans laquelle la vérité a été étouffée sous les cris de la passion. Je suis ici l'organe. . . . (Oui, du Directoire, disent quelques membres) des républicains sincères, vivement alarmés sur les dangers publics. . . . L'opinant termine par reproduire les objections présentées dans la séance d'hier, & demande que la discussion recommence.

L'ordre du jour est à l'instant réclamé, & est adopté à une majorité peu prononcée, mais non douteuse.

A la suite de cette séance, le Bureau a été renouvelé. Henri Larivière a été nommé président; les secrétaires sont Villaret-Jayeuse, Job Aimé & Lahaye (de l'Aisne). L'on remarque que les députés du nouveau tiers commencent à se prononcer; un grand nombre se sont présentés à la tribune pour parler contre Leclerc.

Hier, Pastoret a dénoncé un arrêté du Directoire, en date du 8 Ventôse, comme contraire aux traités qui lient la France aux Etats Unis de l'Amérique.

La nuit dernière, un assassin s'est introduit dans le jardin de la superbe maison du représentant du peuple Tallien à Chaillot. Celui-ci en a été quitte pour la peur. Madame Tallien étoit encore debout; le bruit qu'elle a fait, a effrayé le voleur qui a pris la fuite.

Message du Directoire au conseil des 500, du 17 Prairial (15 Juin).

Citoyens représentans: Vous avez désiré connaître les causes et le mode des réquisitions qui ont eu lieu dans la ci-devant Belgique, pour la subsistance des armées. Le Directoire ne voulant vous offrir, sur cet objet, que des renseignements certains et précis, les a fait recueillir sur les lieux; ils viennent de lui parvenir, il s'empresse de vous les transmettre.

Vous y verrez que la nécessité de pourvoir aux besoins de l'armée a seul commandé cette mesure, et qu'elle n'est, en effet, qu'un prélèvement sur les impositions, et un moyen de plus offert aux contribuables pour les acquitter, puisque les bons qui leur sont délivrés, seront reçus en paiement de leurs contributions, sur les ordonnances que le ministre de la guerre en délivrera au profit de chaque département.

Vous y verrez que l'arriéré de ces contributions s'élevait, au premier Vendémiaire, à 25,695,651 livres, et qu'il étoit encore, au 10 Floreal dernier, de 21,545,990 liv.

Que le vingtième de ces réquisitions est à peine fourni.

Que c'est huit jours seulement avant le passage du Rhin, que le recouvrement en a été fait, après quatre mois d'attente, et lorsqu'il étoit devenu absolument indispensable pour effectuer ce passage avec prévoyance et sûreté;

Que cependant il ne s'éleve pas à moitié de l'arriéré des contributions, et que c'étoit, non pas seulement le plus sûr moyen, mais le seul peut-être de recouvrer celles-ci, jugé nécessaire par les ordonnateurs civils et militaires les mieux instruits des localités et des besoins; modifié par toutes les mesures de circonspection et de justice, accueilli enfin par quelques administrations elles-mêmes, qui n'ont pu en méconnoître l'équale et juste répartition. Cette mesure, en résultat, n'a donc fait qu'acquitter le Directoire d'un de ses devoirs les plus pressans; celui de pourvoir au salut de nos armées, quand tout autre moyen manquoit à la prévoyance pour l'assurer. Elle a concilié les intérêts du trésor public avec celui des contribuables, en faisant trouver à ceux-ci dans le paiement très effectif et très exact de ces réquisitions, les moyens de s'acquitter de ce qu'ils devoient eux-mêmes, et l'on ne pouvoit le recouvrer autrement, ni avec plus d'avantage, s'agissant d'un service aussi pressant, aussi impérieux que celui de la subsistance des armées.

Le Directoire vous invite à vous en convaincre par l'examen des pièces jointes au présent message.

Signé: Carnot, président
Lagarde, secrétaire-général.

De Rome , le 9 Juin.

Le Saint-Père a assisté à la solennité de la Pentecôte, et avant-hier il a expédié avec les ministres les affaires les plus pressantes de l'Etat.

L'abbé Corirossi est parti d'ici pour Paris; S. S. lui a conféré le titre de comte. Le marquis Massimi, qui se trouve dans ce moment à Milan, doit aussi se rendre incessamment à Paris, où il résidera en qualité d'ambassadeur.

De Vienne , le 21 Juin.

Leurs Alteesses Royales les Archiducs sont arrivés ici dimanche dernier de Prague, et ont été habiter le même jour, le château de plaisance de Schönbrunn. Lundi, nous vîmes aussi arriver S. A. R. l'Archiduchesse Amélie et la Princesse-Royale de France.

L'Archiduchesse Clémentine est partie le 15 de Trieste, à bord d'un vaisseau Napolitain pour se rendre à Naples.

De Berlin , le 20 Juin.

Avant-hier après-dîné, le Roi admit à son audience particulière au château de Charlottenbourg, l'ambassadeur de la Porte Ottomane pour recevoir des mains de S. E. les présens que Sa Hauteffe le Grand-Seigneur l'a chargée d'offrir à Sa Majesté. Ils consistent en quelques chevaux Arabes richement enharnachés, et en plusieurs pièces d'étoffes riches.

S. E. le Ministre dirigeant d'Etat et de guerre, Mr. le baron de Hardenberg, et Mr. le colonel de Hardenberg sont partis pour Ansbach.

De la Haye , le 18 Juin.

L'on paroît beaucoup compter sur l'expédition qui se prépare, et qui aura lieu, à ce qu'on assure, le mois prochain, si toutesfois la paix ne se conclut pas avec l'Angleterre. C'est surtout à Amsterdam que l'on fait des préparatifs pour cette grande entreprise; il y a dans le port de cette ville 26 bâtimens de transport; le reste est au Texel. La solde des troupes qui doivent s'embarquer, sera considérablement augmentée. L'on

porte à 200 le nombre des bâtimens destinés à cette expédition, parmi lesquels sont 30 vaisseaux de guerre.

L'on a publié, Mardi dernier, la proclamation qui convoque pour le 1er Août le peuple Batave, afin de nommer les membres de la nouvelle assemblée qui doit remplacer le 1er Septembre l'assemblée actuelle. La convocation des assemblées primaires pour l'acceptation ou le réjet de la constitution, est toujours fixée au 8 Août. L'on prétend que le peuple la rejettera.

De Bruxelles , le 21 Juin.

A mesure que la garnison de cette ville s'augmente par les troupes qui y arrivent encore journellement, l'ordre et la tranquillité publique disparaissent. L'on compte déjà plusieurs assassinats faits dans les rues de cette ville par des militaires: le désordre est monté à un tel point qu'il n'est plus sûr de sortir le soir; les rues sont couvertes des militaires, et les vols extrêmement communs.

Le Directoire exécutif vient d'envoyer ordre à l'administration centrale du département de la Dyle, de procéder sans retard à la vente des meubles et effets des absens Belges, qui avoit été suspendue au moment de la signature des préliminaires de la paix entre l'Auric et la France.

Des lettres de Douvres en date du 14, annoncent que l'insurrection de la flotte du Nord est entièrement apaisée, et que les équipages se sont rendus à discrétion. Le fameux Parker a été arrêté.

De Hildesheim , le 20 Juin.

L'armée qui garde la ligne de neutralité, existe toujours sur le même pied; il vient d'être fait une demande à notre assemblée du cercle, tendante à approvisionner de nouveau cette armée pour trois mois. L'on ignore encore si cette demande sera accordée; les ministres attendent des instructions à ce sujet. Le duc de Brunswick est de retour à Minden.

* * Dans la nuit du 17 au 18 Mai dernier, il a été volé de force sur la voiture de Pierre Goyenbrack à la Neusservayde entre Neufs & Dusseldorff, un Ballot (P) No. 12, pesant 2 $\frac{3}{4}$ quintaux. Ce Ballot contient en deux caisses de bois blanc 112 pièces linous claires blanches & apprêtées de $\frac{3}{4}$, $\frac{7}{8}$, $\frac{1}{2}$ sur 15 aunes de France de longueur & marquées aux deux bouts d'un P en fil blanc fait à l'aiguille. Ces toiles sont de plus nouées aux deux bouts avec une ficelle blanche garnie de noués qui servent à la reconnaissance du prix des toiles, elles sont enveloppées d'un papier ardoisé & sont mises en 56 paquets de même papier.

Dans ce Ballot est une troisième caisse de livres utiles à l'éducation des enfans; savoir:

„Discours sur l'histoire universelle de Bossuet, un exemplaire; nouvel atlas des enfans, de Bruxelles 1780, 3 exemplaires; Cours d'histoire à l'ouvrage du Collège de la Flèche, un exemplaire; Instruction de la Jeunesse par Gobinet, un exemplaire; Education des Demoiselles, par Fénelon, un exemplaire; Dictionnaire de l'Académie Française, un exemplaire; & d'autres livres.

On promet une récompense de 100 louis-d'or de France, à qui fera recouvrer & remettre le Ballot susdit entre les mains de Mr. S. G. Oelsuecker de Barmen près Elberfeld, ou Monsieur François Joseph Eisz de Coblence, ou de Messieurs Pansä & fils de Francfort sur le Mein.